

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 11

Excusés : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 13

Absent : 1

Date de la convocation :

Le 15 février 2024

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

**Séance ordinaire du 20 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,  
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans  
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Antoine ZANOTTO, Ulysse  
SUC, Dominique SAVARIAUD, Christian MICHELET et Michel  
DUBAUX.

Mmes Françoise JORREY, Laurence  
TOUMEYRAGUES, Estelle ASPART, Delphine SCHWARTZ et  
Sandra BARBE.

**Excusés** : Madame Laure BRAQUEHAIS, Messieurs Willy  
LORENZON et Michel WALTER.

**Pouvoirs** : Madame Laure BRAQUEHAIS à Madame Laurence  
TOUMEYRAGUES, Monsieur Michel WALTER à Monsieur Christian  
MICHELET.

**Absent** : Monsieur Éric FORESTIER.

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Demande de subvention pour un projet scolaire.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de Mademoiselle Carla MICHELET qui demande une aide financière à la commune dans le cadre de son Brevet de Technicien Supérieur Agricole Gestion et Protection de la Nature. Elle doit effectuer un stage pour valider sa formation et a choisi le COSTA RICA pour étudier et participer à la protection des tortues marines. Elle sollicite une participation de 1 500.00 € auprès de la commune afin de l'aider à financer ce stage. Le versement de cette subvention sera adressé directement à l'établissement scolaire de Mademoiselle Carla MICHELET.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer au vote ; Monsieur Christian MICHELET sort de la salle.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**  
**le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**DÉCIDE** d'accorder une subvention de 1 500.00 € à Mademoiselle Carla MICHELET.

**Adopté à 11 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire  
Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance  
Laurence TOUMEYRAGUES

Certifiée exécutoire après transmission le :  
Publiée le 22.02.2024

